

Communiqué de presse – 03 décembre 2020

Une dizaine de sources revitalisées dans le Parc Chasseral en 2020

Une dizaine de sources ont été renaturées à Péry, Cortébert, Vauffelin et Cormoret en 2020, en étroite collaboration avec les propriétaires ou exploitants des terrains, dans le cadre d'un projet de revitalisation de sources mené depuis 2018 par le Parc Chasseral. L'objectif est de conjuguer la valorisation de ces milieux naturels menacés avec la prise en compte des besoins en eaux pour l'alimentation et l'agriculture.

À Péry, la Bourgeoisie a disposé des clôtures autour de trois zones de suintement pour éviter le piétinement du bétail et garantir la qualité des prairies humides. À Cortébert, c'est le trop-plein d'un captage communal qui a été revitalisé, afin d'en diversifier les structures et lui rendre un aspect plus naturel sans en influencer le captage d'eau potable.

Des travaux ont été réalisés également sur plusieurs sources à proximité de la Métairie de Graffenried, sur la commune de Cormoret, en partenariat avec les exploitants agricoles. Certaines surfaces ont été protégées par des clôtures, et les systèmes d'amenée d'eau aux abreuvoirs ont été mis à jour. Ceci dans le but de permettre de prélever uniquement la quantité d'eau nécessaire à l'utilisation agricole et d'améliorer la qualité du milieu de source en garantissant un débit constant plus important.

Des projets sont encore en cours de réalisation à Vauffelin et sur la commune de Péry-La Heutte. Le soutien financier de la Fondation Göhner/SL-FP, la Fondation Binding et Pro Natura permet d'assurer la mise en œuvre et la coordination des revitalisations.

Un milieu fragile abritant des espèces menacées

Le milieu naturel des sources, dit milieu fontinal, est inscrit sur la liste rouge des milieux menacés de Suisse. Situé à l'interface entre les eaux souterraines et les eaux de surface, ils abritent une faune et une flore spécifique vivant dans les tous premiers mètres de la source.

Mise en œuvre en collaboration avec les bourgeoisies, les communes ou avec les exploitants des terrains concernés, chaque revitalisation prend en compte les spécificités naturelles de la source ainsi que son utilisation actuelle. L'objectif n'est pas de détruire les captages existants mais bien de trouver des compromis permettant d'améliorer la qualité écologique de la source tout en préservant son utilisation pour l'agriculture ou l'alimentation.

Seule une faible quantité des 120 sources recensées depuis 2016 sur le territoire du Parc Chasseral sont encore dans un état naturel. Les trois quarts d'entre elles font l'objet de captage ou ont été détruites. Cette proportion s'élève à 90% à l'échelle nationale.

Cette situation alarmante est encore accentuée par les périodes de sécheresse toujours plus rapprochées, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur ces milieux et sur les organismes associés, comme certains trichoptères, plécoptères ou autres éphémères. Ces groupes d'insectes ont des larves aquatiques qui se développent dans l'eau puis s'envolent une fois adultes. Certaines espèces sont strictement associées aux sources.

En 2021, le recensement des sources va se poursuivre dans le Parc, afin de compléter les connaissances sur ces milieux en décrivant chaque source du Parc Chasseral qu'elle soit naturelle, dégradée ou détruite. Ces informations sont nécessaires pour avoir une vue d'ensemble de la situation. Le Parc va poursuivre les revitalisations de sources en 2021, en partenariat avec de nouveaux propriétaires (agriculteurs, bourgeoisie, commune).

ENCADRÉ Des petites structures en faveur de la biodiversité

En 2020, une dizaine d'exploitants agricoles répartis sur l'ensemble du territoire du Parc Chasseral ont participé au projet « petites structures », visant à favoriser la biodiversité en milieu agricole. En prenant part à ce projet, les exploitants bénéficient d'un conseil personnalisé afin d'améliorer la biodiversité sur leur exploitation, notamment par la mise en place de petites structures. Ainsi, cinquante-sept tas de bois et 14 murgiers ont été créés, afin de densifier les habitats nécessaires aux petits mustélidés (hermine, belette) et aux reptiles. Deux haies de 60 et 90 mètres ont été rafraîchies pour renforcer leur rôle nourricier pour de nombreux insectes, oiseaux et mammifères. Une nouvelle haie longue de 100 mètres a été plantée, pour favoriser le déplacement de la faune. Enfin, 1800 mètres de clôture ont été posés pour protéger plusieurs milieux naturels fragiles, comme des haies ou des zones humides.

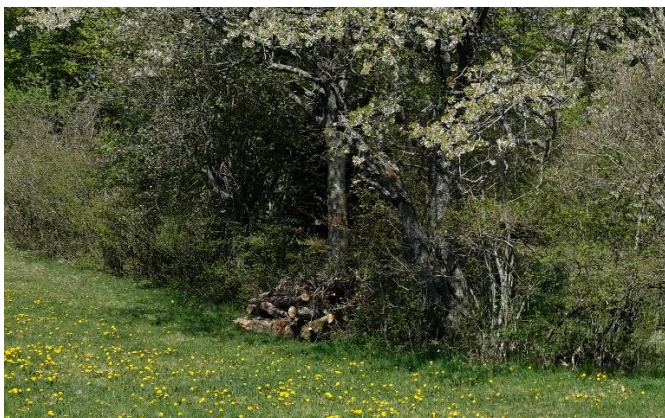
Le travail avec de nouveaux agriculteurs intéressés va se poursuivre en 2021, permettant ainsi d'augmenter ces structures à l'échelle du Parc et d'y renforcer l'infrastructure écologique en zone agricole.



Légende : exemple d'une source non captée, à proximité de la Métairie de Graffenried, sur la commune de Cormoret. © Parc Chasseral



Légende : Ainsi clôturés, les premiers mètres de cette source proche de la Métairie de Graffenried sont protégés du piétinement par le bétail. © Parc Chasseral



Légende : ENCADRÉ La présence d'un tas de bois dans une haie offre une structure optimale pour les petits mustélidés, comme ici au Twannberg © Parc Chasseral

Infos et contact :

Romain Fuerst (Biodiversité)

Romain.fuerst@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 58



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.